

Maintien à domicile et économies d'énergie – la C.C.V. s'engage...

La Communauté de Communes du Vouvrillon a décidé de lancer, au 1^{er} janvier 2012, un Programme d'Intérêt Général centré sur l'adaptation de l'habitat et les économies d'énergie. L'animation de cette opération, confiée au PACT d'Indre et Loire, est financée par la C.C.V., le Département, la Région et l'Etat.

Qu'est ce qu'un PIG ?

Le Programme d'Intérêt Général a pour but d'accompagner les propriétaires dans la réalisation des travaux d'amélioration de leur logement grâce à **une assistance gratuite**, à la fois administrative et technique.

Des subventions de l'Etat, du Conseil Général, voire des caisses de retraite peuvent être mobilisées pour réaliser les travaux, **sous conditions de ressources**.

Quel accompagnement ?

La mission du PACT d'Indre et Loire consiste à :

- **informer** sur l'opération et tous les sujets d'ordre sanitaire, juridique et technique,
- **réaliser un diagnostic à domicile** (par un technicien spécialisé en autonomie ou en thermique) pour préciser et hiérarchiser les travaux à réaliser,
- **établir un plan de financement prévisionnel** personnalisé.

*Le diagnostic autonomie à domicile est gratuit, quels que soient les revenus.
La gratuité du diagnostic thermique est soumise aux plafonds de ressources.*

Le PACT est ensuite chargé de :

- **solliciter les aides financières** auprès de tous les organismes partenaires,
- **monter et suivre les dossiers** de demande de subventions.

Attention : les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord des financeurs et doivent être réalisés par des professionnels.

Contact possible dès maintenant avec le PACT :

303 rue Giraudeau 37000 TOURS

02 47 36 25 50

e-mail : tours@pact37.fr – site internet : www.pact37.fr



L'équipe du PACT37 chargée de l'animation :

Jean-Jacques MARTINS, Céline LAMAUD et Alexandra ROUAULT

Deux exemples de travaux réalisables dans le cadre du PIG :

Remarque : les subventions ont été obtenues parce que les propriétaires étaient sous les plafonds de ressources. Renseignez-vous!

Monique voulait rester chez elle bien et longtemps:

Elle a fait aménager sa salle d'eau et faciliter l'accès à sa maison:

- pose d'une douche à siphon de sol avec barres murales;
- Installation de WC rehaussées avec barre de relèvement;
- Elargissement de la porte d'entrée du logement avec création d'une rampe d'accès



TRAVAUX TTC: 9 112 €
SUBVENTION (80%): 7 290 €
RESTE A CHARGE DU PROPRIETAIRE: 1 822 €

Laurent et Cécile voulaient être mieux chauffés tout en diminuant leur facture. Ils ont investi judicieusement:

- Isolation des combles perdus par 30 cm de laine minérale;
- Installation d'une ventilation mécanique contrôlée hygro B;
- Remplacement de la chaudière par une chaudière à condensation avec horloge de programmation.



TRAVAUX TTC: 11 183 €
SUBVENTION (52%) : 5 810 €
RESTE A CHARGE DU PROPRIETAIRE: 5 373 €
Economie sur la facture énergétique: 1 370€/an